

RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

11 décembre 2020

AU 31 AOÛT 2020

Note au lecteur

Le *Rapport mensuel des opérations financières* fournit un aperçu des résultats financiers mensuels du gouvernement du Québec. Il est préparé dans le but d'accroître la transparence des finances publiques et d'effectuer un suivi régulier sur l'atteinte de la cible relative au solde budgétaire pour l'année financière. Les informations financières qui y sont présentées ne sont pas auditées et sont basées sur les conventions comptables utilisées dans les états financiers annuels du gouvernement⁽¹⁾.

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie de COVID-19. Cette pandémie et les mesures mises en place pour y faire face ont des répercussions importantes, notamment sur la situation financière du gouvernement du Québec.

Le *Rapport mensuel des opérations financières au 30 septembre 2020* sera publié le 15 janvier 2021.

Faits saillants d'avril à août 2020

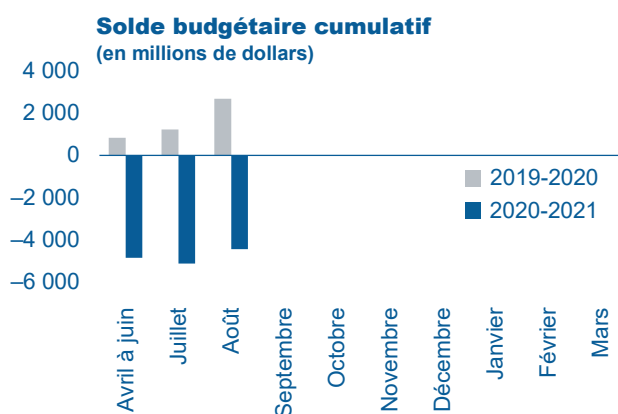
Au 31 août 2020, soit pour les cinq premiers mois de 2020-2021, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire affichait un déficit de 4,5 milliards de dollars. Il s'agit d'une diminution de 7,1 milliards de dollars par rapport au surplus observé l'année précédente à pareille date.

Ce résultat provient :

- de revenus de 44,0 milliards de dollars;
- de dépenses de 47,4 milliards de dollars;
- des versements de 1,1 milliard de dollars au Fonds des générations.

Selon les données présentées dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de novembre 2020, un déficit budgétaire de 15,0 milliards de dollars est prévu pour l'ensemble de l'année, avant utilisation de la réserve de stabilisation.

- Cela comprend une provision de 4,0 milliards de dollars pour pallier les risques économiques potentiels et financer les mesures additionnelles de soutien et de relance.



SOMMAIRE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Août			Avril à août			
	2019	2020	Variation	2019-2020	2020-2021	Variation	Variation (%)
Revenus autonomes	7 610	7 454	-156	37 536	33 257	-4 279	-11,4
Transferts fédéraux	1 945	1 923	-22	9 710	10 777	1 067	11,0
Revenus consolidés	9 555	9 377	-178	47 246	44 034	-3 212	-6,8
Dépenses de portefeuilles	-7 276	-8 083	-807	-40 318	-44 620	-4 302	10,7
Service de la dette	-656	-426	230	-3 203	-2 808	395	-12,3
Dépenses consolidées	-7 932	-8 509	-577	-43 521	-47 428	-3 907	9,0
SURPLUS (DÉFICIT)⁽²⁾	1 623	868	-755	3 725	-3 394	-7 119	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE							
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-174	-196	-22	-1 053	-1 068	-15	—
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽³⁾	1 449	672	-777	2 672	-4 462	-7 134	—

REVENUS CONSOLIDÉS

Revenus autonomes

Au 31 août 2020, soit pour les cinq premiers mois de 2020-2021, les revenus autonomes totalisaient 33,3 milliards de dollars. Il s'agit d'une diminution de 4,3 milliards de dollars (11,4 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- Le ralentissement de l'activité économique au Québec dû à la pandémie de COVID-19 a eu un effet à la baisse sur l'ensemble des sources de revenus autonomes.

Les **revenus fiscaux** ont diminué de 2,6 milliards de dollars (8,9 %), pour atteindre 26,9 milliards de dollars, en raison de :

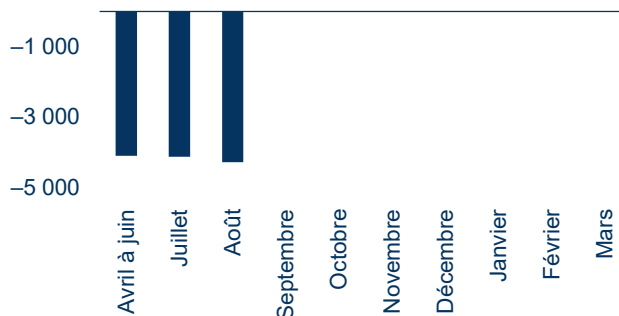
- la diminution de 245 millions de dollars (1,9 %) de l'**impôt sur le revenu des particuliers**, découlant notamment de la décroissance des salaires et traitements;
- la diminution de 244 millions de dollars (9,1 %) des **cotisations pour les services de santé**, découlant notamment de la décroissance des salaires et traitements et de la mise en place d'un crédit de cotisation des employeurs au Fonds des services de santé pour les employés en congé payé;
- la baisse de 719 millions de dollars (21,7 %) des revenus provenant des **impôts des sociétés**, attribuable notamment à la décroissance de l'excédent net d'exploitation des entreprises au deuxième trimestre de 2020;
- la diminution de 122 millions de dollars (18,1 %) de l'**impôt foncier scolaire**, attribuable notamment à la réforme du régime de la taxe scolaire, qui vise la diminution des taux de la taxe scolaire au Québec;
- la baisse de 1,3 milliard de dollars (13,3 %) des **taxes à la consommation**, en raison notamment de la baisse de la consommation des ménages et de la construction résidentielle.

Les **autres revenus autonomes** ont diminué de 1,2 milliard de dollars (17,6 %), pour atteindre 5,4 milliards de dollars, en raison de :

- la baisse des **droits et permis** de 259 millions de dollars (14,3 %), attribuable principalement à la diminution des revenus perçus dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec (SPEDE);
- la diminution des **revenus divers** de 892 millions de dollars (18,9 %), attribuable notamment à la baisse des revenus de vente de biens et services, occasionnée par les mesures de confinement liées à la pandémie de COVID-19, ainsi qu'à la baisse des revenus de Capital ressources naturelles et énergie en lien avec la vente des actions détenues dans Minerai de fer Québec en 2019-2020.

Les **revenus provenant des entreprises du gouvernement** ont diminué de 509 millions de dollars (34,2 %), pour s'établir à 979 millions de dollars. Cette baisse est principalement attribuable aux résultats de Loto-Québec, affectés par la fermeture temporaire des casinos et salons de jeux ainsi que des différents points de vente. De plus, Hydro-Québec a notamment constaté une baisse de la consommation d'électricité au Québec ainsi qu'un recul des prix sur les marchés d'exportation.

Variation cumulative des revenus autonomes (en millions de dollars)



REVENUS AUTONOMES

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Août			Avril à août			
	2019	2020	Variation	2019-2020	2020-2021	Variation	Variation (%)
Impôt sur le revenu et les biens							
Impôt sur le revenu des particuliers	2 536	2 486	-50	13 171	12 926	-245	-1,9
Cotisations pour les services de santé	558	542	-16	2 671	2 427	-244	-9,1
Impôts des sociétés	614	627	13	3 310	2 591	-719	-21,7
Impôt foncier scolaire	124	99	-25	673	551	-122	-18,1
Taxes à la consommation	1 929	2 107	178	9 698	8 409	-1 289	-13,3
Revenus fiscaux	5 761	5 861	100	29 523	26 904	-2 619	-8,9
Droits et permis	518	456	-62	1 813	1 554	-259	-14,3
Revenus divers	1 026	807	-219	4 712	3 820	-892	-18,9
Autres revenus autonomes	1 544	1 263	-281	6 525	5 374	-1 151	-17,6
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	7 305	7 124	-181	36 048	32 278	-3 770	-10,5
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	305	330	25	1 488	979	-509	-34,2
TOTAL	7 610	7 454	-156	37 536	33 257	-4 279	-11,4

Transferts fédéraux

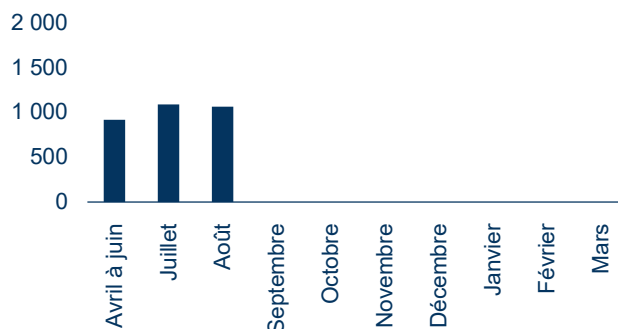
Au 31 août 2020, soit pour les cinq premiers mois de 2020-2021, les transferts fédéraux totalisaient 10,8 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 1,1 milliard de dollars (11,0 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- Cette croissance est principalement attribuable aux revenus des autres programmes.

Les revenus de **transferts pour la santé** ont augmenté de 141 millions de dollars (5,2 %), pour atteindre 2,8 milliards de dollars. Cette hausse s'explique en partie par la croissance du PIB nominal canadien, qui détermine le rythme de croissance de l'enveloppe du Transfert canadien en matière de santé (TCS).

Les revenus provenant des **autres programmes** ont augmenté de 841 millions de dollars (93,0 %), pour atteindre 1,7 milliard de dollars, en raison principalement du paiement de transfert de 661 millions de dollars effectué en juin 2020 dans le but de compenser une partie des efforts déployés par le Québec pour atténuer l'impact financier de la pandémie de COVID-19, notamment en appuyant le soutien aux travailleurs essentiels à faible revenu.

Variation cumulative des transferts fédéraux
(en millions de dollars)



TRANSFERTS FÉDÉRAUX

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Août			Avril à août			
	2019	2020	Variation	2019-2020	2020-2021	Variation	Variation (%)
Péréquation	1 093	1 104	11	5 468	5 522	54	1,0
Transferts pour la santé	540	543	3	2 701	2 842	141	5,2
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	127	115	-12	637	668	31	4,9
Autres programmes	185	161	-24	904	1 745	841	93,0
TOTAL	1 945	1 923	-22	9 710	10 777	1 067	11,0

DÉPENSES CONSOLIDÉES

Au 31 août 2020, soit pour les cinq premiers mois de 2020-2021, les dépenses consolidées totalisaient 47,4 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 3,9 milliards de dollars (9,0 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- Cette croissance des dépenses reflète en particulier les ressources importantes mobilisées dans le portefeuille Santé et Services sociaux pour faire face à la pandémie.

Les dépenses du portefeuille **Éducation et Enseignement supérieur** sont restées stables et atteignent 8,9 milliards de dollars.

Les dépenses du portefeuille **Santé et Services sociaux** ont augmenté de 3,2 milliards de dollars (17,7 %), pour atteindre 21,3 milliards de dollars, en raison principalement de :

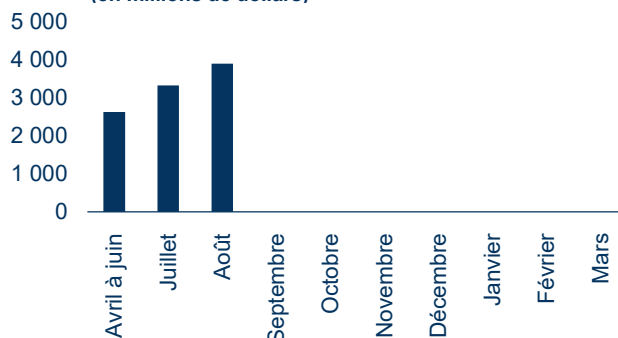
- la hausse de 3,2 milliards de dollars des dépenses des établissements de santé et services sociaux, notamment attribuable au coût des équipements de protection individuelle ainsi qu'aux bonifications salariales octroyées aux travailleurs de la santé, dont les préposés aux bénéficiaires, pour reconnaître les efforts additionnels visant à faire face à la crise sanitaire.

Les dépenses des **autres portefeuilles** ont augmenté de 1,1 milliard de dollars (8,1 %), pour atteindre 14,5 milliards de dollars, en raison notamment de :

- la hausse de 517 millions de dollars des dépenses du portefeuille Finances, en partie due au Programme incitatif pour la rétention des travailleurs essentiels (PIRTE);
- la hausse de 407 millions de dollars des dépenses du portefeuille Famille, dont une augmentation de 248 millions de dollars découlant de la bonification complète de l'Allocation famille annoncée dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de novembre 2019;
- la hausse de 285 millions de dollars des dépenses du portefeuille Économie et Innovation, provenant notamment des crédits d'impôt, dont ceux pour la recherche scientifique et le développement expérimental et pour l'investissement relatif au matériel de fabrication et de transformation;
- la baisse de 351 millions de dollars des dépenses du portefeuille Sécurité publique, s'expliquant notamment par l'aide financière accordée en 2019-2020 relativement aux inondations du printemps 2019.

Les dépenses du **service de la dette** ont diminué de 395 millions de dollars (12,3 %), pour s'établir à 2,8 milliards de dollars, en raison notamment de la baisse des taux d'intérêt.

Variation cumulative des dépenses consolidées
(en millions de dollars)



DÉPENSES CONSOLIDÉES PAR PORTEFEUILLE⁽⁴⁾

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Août			Avril à août			
	2019 ⁽⁵⁾	2020	Variation	2019-2020 ⁽⁵⁾	2020-2021	Variation	Variation (%)
Éducation et Enseignement supérieur	1 349	1 369	20	8 836	8 850	14	0,2
Santé et Services sociaux	3 486	4 256	770	18 068	21 270	3 202	17,7
Autres portefeuilles ⁽⁶⁾	2 441	2 458	17	13 414	14 500	1 086	8,1
Dépenses de portefeuilles	7 276	8 083	807	40 318	44 620	4 302	10,7
Service de la dette	656	426	-230	3 203	2 808	-395	-12,3
TOTAL	7 932	8 509	577	43 521	47 428	3 907	9,0

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

Composition des surplus ou des besoins financiers nets

Les revenus et les dépenses du gouvernement sont établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses, lorsqu'elles sont réalisées, sans égard au moment où ont lieu les encaissements et les décaissements.

Les surplus (besoins) financiers nets, quant à eux, sont constitués de l'écart entre les encaissements et les décaissements résultant des activités du gouvernement. Pour pourvoir à ses besoins financiers nets, le gouvernement a recours à diverses sources de financement, dont sa trésorerie et ses emprunts.

Les diverses rubriques des besoins financiers nets représentent les encaissements et les décaissements nets générés par les investissements du gouvernement en prêts, en placements, en participations dans ses entreprises et en immobilisations, ainsi que par les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs et les autres comptes. Cette dernière rubrique comprend notamment le paiement des comptes fournisseurs et la perception des comptes débiteurs.

Pour la période d'avril à août 2020, les besoins financiers nets atteignent 9,0 milliards de dollars et s'expliquent par :

- le déficit de 3,4 milliards de dollars résultant de la différence entre les revenus et les dépenses du gouvernement;
- les besoins financiers de 1,5 milliard de dollars pour les placements, prêts et avances, principalement en raison d'une augmentation des prêts à des entreprises du gouvernement et des prêts accordés par le Fonds du développement économique, notamment à titre de mesures d'appui aux entreprises touchées par la pandémie de COVID-19, et de la croissance de la valeur de consolidation des entreprises du gouvernement⁽⁷⁾;
- les besoins financiers de 937 millions de dollars pour les immobilisations du gouvernement, dus à des investissements de 2,7 milliards de dollars en partie compensés par les dépenses d'amortissement de 1,7 milliard de dollars⁽⁷⁾;
- les surplus financiers de 1,4 milliard de dollars liés au passif des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, qui résultent d'une hausse de ce passif de 4,1 milliards de dollars⁽⁷⁾, compensée en partie par le versement des prestations aux employés de l'État de 2,7 milliards de dollars;
- les besoins financiers de 4,6 milliards de dollars provenant des autres comptes⁽⁸⁾, besoins qui découlent notamment :
 - des remboursements de revenus fiscaux importants en début d'exercice à la suite du traitement des déclarations de revenus pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre précédent,
 - des déboursés relatifs à des dépenses inscrites à la fin de 2019-2020, dont certaines mesures annoncées dans le budget de mars 2020.

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Avril à août	
	2019-2020	2020-2021
SURPLUS (DÉFICIT)⁽²⁾	3 725	-3 394
Opérations non budgétaires		
Placements, prêts et avances	-1 051	-1 454
Immobilisations	-635	-937
Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	1 348	1 428
Autres comptes ⁽⁸⁾	-2 068	-4 641
Total des opérations non budgétaires	-2 406	-5 604
SURPLUS (BESOINS) FINANCIERS NETS	1 319	-8 998

ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE EN 2020-2021

Les résultats au 31 août 2020 affichaient un déficit budgétaire de 4,5 milliards de dollars pour les cinq premiers mois de l'année.

Selon les données présentées dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de novembre 2020, un déficit budgétaire de 15,0 milliards de dollars est attendu pour l'ensemble de l'année 2020-2021, avant utilisation de la réserve de stabilisation.

Au cours des sept derniers mois de l'exercice financier, soit de septembre 2020 à mars 2021, le déficit budgétaire proviendra :

- des résultats excluant les initiatives annoncées depuis le début de l'année financière, découlant notamment de la reprise d'un certain dynamisme de l'activité économique au Québec, qui contribueront à réduire le déficit de 1,0 milliard de dollars;
- des initiatives annoncées dans le *Portrait de la situation économique et financière du Québec* de juin 2020, dont un solde de 3,4 milliards de dollars reste à être comptabilisé;
- des initiatives additionnelles présentées dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de novembre 2020, dont un solde de 4,2 milliards de dollars reste à être comptabilisé.

Par ailleurs, le gouvernement prévoit une provision de 4,0 milliards de dollars pour pallier les risques économiques potentiels et financer des mesures additionnelles de soutien et de relance.

L'utilisation de la réserve de stabilisation permettra de réduire le déficit budgétaire à moins de 3,0 milliards de dollars.

ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE POUR 2020-2021

(en millions de dollars)

	2020-2021
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽³⁾ – RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES AU 31 AOÛT 2020	-4 462
RÉSULTATS À VENIR DE SEPTEMBRE 2020 À MARS 2021	
Résultats excluant les initiatives	
– Revenus consolidés	74 918
– Dépenses consolidées	-72 288
– Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-1 585
Sous-total	1 045
Solde des initiatives du portrait de juin 2020 à comptabiliser	-3 363
Solde des initiatives de la mise à jour de novembre 2020 à comptabiliser	-4 221
Provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance	-4 000
TOTAL	-10 538
SOLDE BUDGÉTAIRE PRÉVU AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION	-15 000
Utilisation de la réserve de stabilisation	12 009
SOLDE BUDGÉTAIRE PRÉVU⁽⁹⁾ – MISE À JOUR DE NOVEMBRE 2020	-2 991

ANNEXE 1 : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES – ÉVOLUTION DEPUIS LE BUDGET DE MARS 2020

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020-2021

(en millions de dollars)

	Budget de mars 2020	Révisions	Mise à jour de novembre 2020 ⁽¹⁰⁾	Variation (%) ⁽¹¹⁾
REVENUS CONSOLIDÉS				
Impôt sur le revenu et les biens				
Impôt sur le revenu des particuliers	35 435	-137	35 298	4,4
Cotisations pour les services de santé	6 896	-515	6 381	-2,1
Impôts des sociétés	8 530	-863	7 667	-10,9
Impôt foncier scolaire	1 349	-192	1 157	-24,8
Taxes à la consommation	22 961	-2 959	20 002	-6,3
Revenus fiscaux	75 171	-4 666	70 505	-1,8
Droits et permis	4 643	-441	4 202	-7,3
Revenus divers	10 975	-851	10 124	-7,6
Autres revenus autonomes	15 618	-1 292	14 326	-7,6
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	90 789	-5 958	84 831	-2,9
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	4 814	-1 208	3 606	-18,4
Total des revenus autonomes	95 603	-7 166	88 437	-3,6
Transferts fédéraux	25 692	4 604	30 296	20,1
Total des revenus consolidés	121 295	-2 562	118 733	1,5
DÉPENSES CONSOLIDÉES				
Éducation et Enseignement supérieur	-25 734	-349	-26 083	6,9
Santé et Services sociaux	-47 760	-4 699	-52 459	16,6
Autres portefeuilles ⁽⁶⁾	-36 806	-4 158	-40 964	13,1
Dépenses de portefeuilles	-110 300	-9 207	-119 507	13,1
Service de la dette	-8 266	693	-7 573	-1,3
Total des dépenses consolidées	-118 566	-8 514	-127 080	12,2
Provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance	—	-4 000	-4 000	—
SURPLUS (DÉFICIT)⁽²⁾	2 729	-15 076	-12 347	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE				
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-2 729	76	-2 653	—
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION	—	-15 000	-15 000	—
Utilisation de la réserve de stabilisation	—	12 009	12 009	—
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽⁹⁾	—	-2 991	-2 991	—

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

ANNEXE 2 : DÉPENSES PAR MISSION

Les dépenses gouvernementales sont ventilées dans cinq missions consacrées aux services publics. Cette ventilation des dépenses de l'État dans ses principaux champs d'activité est un indicateur stable dans le temps, car elle n'est généralement pas influencée par les remaniements ministériels. Par ailleurs, puisqu'elle est également utilisée dans les comptes publics, sa présentation dans le *Rapport mensuel des opérations financières* permet de mieux suivre l'évolution des résultats réels au cours de l'année.

Les missions consacrées aux services publics sont :

- **Santé et services sociaux**, qui regroupe principalement les activités du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les programmes administrés par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- **Éducation et culture**, qui regroupe principalement les activités des réseaux d'enseignement, l'aide financière aux études, les programmes du secteur de la culture ainsi que les programmes liés à l'immigration;
- **Économie et environnement**, qui comprend notamment les programmes touchant le développement de l'économie, les mesures d'aide à l'emploi, les relations internationales, l'environnement et le soutien aux infrastructures;
- **Soutien aux personnes et aux familles**, qui comprend notamment les mesures d'aide financière de dernier recours et d'aide à la famille et aux aînés, ainsi que certaines mesures d'aide juridique;
- **Gouverne et justice**, qui regroupe les activités du pouvoir législatif, des organismes centraux et de la sécurité publique, ainsi que les programmes à caractère administratif.

DÉPENSES CONSOLIDÉES PAR MISSION EXCLUANT LE SERVICE DE LA DETTE

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Août		Avril à août	
	2019 ⁽⁵⁾	2020	2019-2020 ⁽⁵⁾	2020-2021
Santé et services sociaux	3 375	4 161	17 623	20 750
Éducation et culture	1 412	1 431	9 218	9 300
Économie et environnement	1 153	1 106	5 404	6 033
Soutien aux personnes et aux familles	726	725	4 569	4 985
Gouverne et justice	610	660	3 504	3 552
TOTAL	7 276	8 083	40 318	44 620

Informations financières consolidées

Les résultats consolidés regroupent les résultats de l'ensemble des entités faisant partie du périmètre comptable du gouvernement, c'est-à-dire qui sont sous son contrôle. Afin d'établir les résultats consolidés, le gouvernement élimine les opérations entre les entités du périmètre comptable. Des informations additionnelles sur l'organisation financière du gouvernement et le financement des services publics peuvent être consultées aux pages 13 à 18 du document [Processus et documentation budgétaires : une reddition de comptes sur les finances publiques de l'État](#).

Notes

- (1) Les conventions comptables du gouvernement peuvent être consultées aux pages 95 à 107 des [Comptes publics 2018-2019](#).
- (2) Il s'agit du solde au sens des comptes publics.
- (3) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.
- (4) Les dépenses consolidées par mission sont présentées dans l'annexe 2.
- (5) Certaines dépenses ont été reclassées entre les portefeuilles et entre les missions pour qu'elles tiennent compte du passage à la structure budgétaire 2020-2021.
- (6) Les autres portefeuilles incluent les éliminations interportefeuilles, qui résultent de l'élimination des opérations réciproques entre entités de différents portefeuilles.
- (7) Ces éléments, qui sont inclus dans le surplus (déficit) budgétaire du gouvernement, sont éliminés dans les opérations non budgétaires, car ils n'ont pas d'effet sur les liquidités.
- (8) Les surplus ou besoins financiers relatifs aux autres comptes peuvent varier de façon importante d'un mois à l'autre, notamment en fonction du moment où le gouvernement encaisse ou décaisse les sommes relatives à ses activités. Par exemple, lorsque le dernier jour d'un mois n'est pas un jour ouvrable, les remises relatives à la TVQ sont encaissées au début du mois suivant, de sorte que l'équivalent de deux mois de remises peut être encaissé au cours d'un même mois.
- (9) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire, après utilisation de la réserve de stabilisation.
- (10) La présentation de l'information budgétaire du présent rapport mensuel est conforme à celle du cadre financier, tel que publié dans [Le point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2020](#).
- (11) Il s'agit de la variation annuelle par rapport aux résultats préliminaires de 2019-2020.

Pour tout renseignement, communiquer avec la Direction des communications du ministère des Finances, au 418 528-7382.

Le rapport est également publié sur le site Web du ministère des Finances : www.finances.gouv.qc.ca.